



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC
**Entente Sportive Argençaise de
Tir à l'Arc**



Club FFTA labellisé BRONZE



Chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous adressons, comme chaque année, le planning d'ouverture de notre BEURSAULT pour la saison 2018.

Chaque départ pourra accueillir 2 pelotons de 5 archers et nous prévoyons les dates suivantes :

| MAI | JUIN | JUILLET | AOUT | SEPTEMBRE |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <i>Sam 12 et Dim 13</i> | <i>Sam 16 et Dim 17</i> | <i>Dim 1</i> | <i>Sam 11 et Dim 12</i> | <i>Sam 01 et Dim 02</i> |
| <i>Sam 26 et Dim 27</i> | <i>Sam 30</i> | <i>Sam 14 et Dim 15</i> | <i>Sam 25 et Dim 26</i> | |
| | | <i>Sam 28 et Dim 29</i> | | |

- 2 départs par jour : le matin à 9h00 et l'après-midi à 14h30.
- Ouverture du greffe 30 mn avant le début des tirs.

BEURSAULT DE NUIT :

- *Le samedi 30 juin à 21h00 et le samedi 25 août à 21h00.
Pour ces deux dates, les places sont limitées à deux pelotons, soit dix archers par départ.*
- *Un Beursault de nuit peut être organisé les autres samedis mentionnés ci-dessus à condition d'être dix archers (Nous contacter pour la disponibilité).*

Arbitre principal : Pierre PONCET

Toute inscription non décommandée 48 heures à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Engagement :

- *8 € à la 1^{ère} inscription pour les catégories : Juniors, Séniors, Vétérans et Super Vétérans, pour les inscriptions suivantes : 5€ quelle que soit la date choisie sur la période d'ouverture du Beursault.*
- *5€ pour les catégories Benjamin, Minimes et Cadets quel que soit le nombre d'inscriptions.*

SIEGE SOCIAL : Mairie d'Argences Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z
Président : Ludovic BOUET mairie d'Argences 14370 ARGENCES Tél. : 06.58.49.89.00
E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <http://esatiralarc-argences.clubeo.com/>

Merci de nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard le **mardi précédent la date choisie**, par internet ou par mail à :

- <http://lesarchersdargences.fr/index.php/inscription/>
- Gérard DAUMESNIL - Courriel : inscription@lesarchersdargences.fr

La distance de tir est de 50 m sauf pour les benjamin(e)s et minimes où elle est de 30m en arc classique. Pour les arcs droits et les arcs à poulies, la distance est de 50 m.

En fonction des places disponibles, il vous sera possible de prendre plusieurs départs.
Le concours est support du championnat du Calvados.

Le meilleur des scores réalisés sera pris en compte :

- pour le classement du concours général d'ARGENCES.
- pour le classement final du championnat départemental du Calvados.
- pour le classement final du championnat du comité régional.

Nous vous rappelons que vos résultats sont qualificatifs pour le championnat de France qui se déroulera à **MONTREUIL SOUS BOIS** (Dép.: Seine ST Denis 93) le 07 Octobre 2018.

Le classement intermédiaire sera affiché dans le Beursault au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses du championnat départemental du Calvados et du concours général d'Argences auront lieu le 02 septembre 2018 aux alentours de 17 heures au jardin d'arc.

Voici les coordonnées GPS du jardin d'arc pour le concours Beursault :

Latitude (décimal) : 49.11970997932698

Longitude (décimal) : -0.16502739225154528

Latitude (sexagésimal) : N 49° 7' 10.9554 '' (+49° 7' 10.9554 '')

Longitude (sexagésimal) : 0° 9' 54.0972 '' (0° 9' 54.0972 '')

Les départs n'ayant pas au moins un peloton complet pourront être annulés.

Possibilités de commander un repas composé d'une viande grillée (Saucisse, Merguez, Côte de Porc...), d'un accompagnement, fromage, dessert et café pour 9 € (boissons non comprises) à condition de réserver son repas le mardi précédent la date choisie.

Et bien sûr la buvette est toujours à votre disposition !

Nous espérons vous accueillir nombreux.

Amicalement,

Le Président de l'E.S.A.

Ludovic BOUET

SIEGE SOCIAL : Mairie d'Argences Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES

Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET mairie d'Argences 14370 ARGENCES Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <http://esatiralarc-argences.clubeo.com/>